

Frais liés au Télétravail

Les frais impliqués par le télétravail (consommation électrique, le chauffage, l'utilisation d'une partie de notre logement pour travailler, la papeterie...) DOIVENT être pris en charge par l'employeur. Les conseils prud'hommes ne s'y trompent jamais. **Devant un tribunal, c'est donc la victoire assurée pour tout salarié.** SUD [le disait dès février 2021](#), nous pensons que **SFR devrait nous verser A MINIMA 3€ par jour télétravaillé.**

Cela est malheureusement impossible pour le télétravail habituel **pour le moment** du fait du contenu de l'accord Télétravail signé en 2018.

Cela est par contre tout à fait faisable pour les jours de télétravail dit « sanitaire » depuis mars 2020 qui n'est encadré par aucun accord.

Vous êtes intéressé pour faire valoir vos droits devant le conseil des Prud'hommes ? SUD vous accompagne !
[Faites-le nous savoir via ce formulaire.](#)

Tickets restaurant les jours de télétravail

Pour chaque jour de télétravail, SFR devrait également verser un ticket restaurant, et ce, que ce jour de télétravail soit lié à l'accord d'entreprise ou un télétravail dit « sanitaire ». Cela concerne aussi bien les salariés du siège à Balard que ceux en région.

Mais encore une fois, l'accord sur le télétravail signé en 2018 est très restrictif sur ce point également.

Un véritable accord sur le télétravail doit donc être urgentement négocié, avec de véritables droits pour les salariés :

- Jusqu'à 3 jours/semaine de TAD comme chez Orange.
- Prise en charge [des frais du TAD : 5 € / jour télétravaillé](#)
- Un ticket restaurant versé / jour télétravaillé
- Mise a disposition du matériel nécessaire comme nous avons lorsque nous sommes au bureau
- Eligibilité au TAD de toute équipe en ayant été placée en TAD durant la crise sanitaire (ça n'est actuellement pas le cas !)

PDV 2021.

Suite à la validation par la DRIEETS du PDV 2021 de l'UES SFR le 19 novembre 2021, les Organisations Syndicales (OS) représentatives avaient deux mois pour la contester (une telle requête serait rapidement contestée si elle n'émanait que d'OS non représentatives comme SUD l'est actuellement). Pourtant, nous le savons, l'entreprise est en bien meilleure santé (pour ne pas dire en excellente santé) qu'en 2017. Nous voilà très loin des slogans « [On ne lâche rien](#) » ou « [un carton rouge à ce plan](#) ». SUD aurait contesté cette validation par la DRIEETS afin d'obtenir plus de moyens. En

l'état, nous pouvions pourtant mener cette bataille ensemble pour l'intérêt général !

Les inégalités se creusent de plus en plus.

Le 17 janvier 2022, Oxfam a rendu public un rapport sur les inégalités mondiales sans équivoque :

En France :

- La fortune des milliardaires français a augmenté plus rapidement en 19 mois de pandémie qu'en une décennie entière!
- Avec les 236 milliards supplémentaires engrangés en 19 mois par les milliardaires français, **on pourrait quadrupler le budget de l'hôpital public**, presque tripler **le budget que l'état alloue pour l'éducation** ou distribuer un chèque de 3500 euros à chaque Français!
- Les 5 premières fortunes de France ont doublé leur richesse depuis le début de la pandémie. **#ProfiteursDeLaCrise**

Les femmes, les personnes « racisées », et les habitants des pays en développement sont les plus impactés par la violence des inégalités.



Chez SFR ? - Négociations Annuelles Obligatoires (NOA) -.

L'INSEE annonce une **inflation de 2,8%** en France pour 2021. Les résultats de SFR sont de nouveau excellents pour 2021. L'entreprise a d'ailleurs versé **4,7 milliards d'euros de dividendes en 2021** à son actionnaire unique.

Avec cette somme, en incluant les collègues de SFR Distribution en boutique (nous sommes solidaires) avant PDV, cela représente environ 470 000€ par salariés (soit **plus de 195 mois de SMIC et par salarié**, cotisations sociales incluses). Que vont donner les négociations sur augmentations annuelles pour 2022 qui vont être menées par les OS représentatives ?

Une enveloppe d'augmentation collective de 5% soit 2,2% de plus que l'inflation serait cohérente avec les résultats de SFR.

Une économie au service des plus riches.

Si la fortune des milliardaires a autant augmenté durant la pandémie, c'est **principalement en raison de l'argent public versé sans condition** par les gouvernements et les banques centrales dont ils ont pu profiter grâce à une montée en flèche des cours des actions.

Au-delà de la réponse à la crise actuelle, la dérégulation du marché du travail, **les politiques fiscales décidées au cours des 40 dernières années ont construit une économie au service des 1%**. En novembre 2021, l'Observatoire des Multinationales nous alertait sur [les records du CAC40 largement financés par les aides publiques](#).

Remettre les politiques de lutte contre les inégalités au centre du débat.

Les inégalités ne sont pas une fatalité, ce sont le résultat de choix politiques. Le quinquennat actuel a été celui des inégalités. Il est indispensable de tirer les leçons de la crise et

travailler à **construire un modèle économique plus juste, plus durable et plus féministe**.

Pour réduire les inégalités et financer un ambitieux programme d'investissements publics, Oxfam propose [15 réformes chiffrées, permettant de récolter au moins 65 milliards d'euros supplémentaires par an](#).

Ce programme rejoint celui que [Attac proposait en 2017](#) et qui aurait déjà permis de récupérer **200 milliards d'Euros par an**.

En France tout comme chez SFR, on ne peut rester sclérosés !

Notre avenir et celui des générations futures sera celui que nous parviendrons à construire ensemble. Si certains le rêvent individualiste, nous le voulons **solidaire** avec la fin de finances publiques au service des plus riches.

Nous vous invitons à rejoindre SUD en adhérant, voir pour celles et ceux qui le souhaitent, en militant ensemble !

27 janvier 2022 : Journée nationale interprofessionnelle de grève et manifestations pour l'augmentation des salaires, pensions et minima sociaux

Afin de faire face à ces inégalités, qu'elles soient mondiales, nationales, voir au sein de SFR, **SUD** appelle tous les salariés de l'UES SFR à se mettre [en grève le 27 janvier 2022](#) et à [rejoindre les nombreuses manifestations](#) organisées sur le territoire.



Enfin, nous vous proposons de retrouver la [rétrospective 2021 de SUD SFR ici](#).

Solidairement.

L'équipe de SUD SFR

[Notre newsletter](#).

[Connaitre vos droits](#).

[Rejoignez SUD](#).

[Formulaire de contact](#).

[Retrouvez nos tracts](#).

Accédez à ce tract en ligne pour accéder aux liens cliquables :



Restez informés, SUD vous propose deux nouveaux outils :



[Whatsapp](#)



[Telegram](#)

Mail : sudsfr@sudptt.fr
Contact : <http://bit.ly/sudsfr>
Yann Raffaud : 06 46 48 54 80
Emile Alabassi : 06 01 88 16 34
Frédéric Vanden-Bil: 06 27 30 18 44

Sud PTT
Fédération des activités postales
et de télécommunications

